

**ASSOCIATION S.E.A. 74**  
**Maison Départementale des Sports**  
**97A, avenue de Genève**

**74000 ANNECY**

---

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 31 décembre 2013**

**ASSOCIATION S.E.A. 74**  
**Maison Départementale des Sports**  
**97A, avenue de Genève**

**74000 ANNECY**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 31 décembre 2013**

## **Cabinet Pierre REMISE**

Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale  
de Chambéry  
60, rue Cassiopée

74650 CHAVANOD

Tél : 04 50 32 14 60

Fax : 04 50 32 35 82

Email : pr.cpr@orange.fr

ASSOCIATION S.E.A. 74

Maison Départementale des Sports

97, avenue de Genève

74000 ANNECY

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2013**

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre association S.E.A. 74, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS -**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS -**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que nos travaux ont porté sur les éléments suivants :

- les créances d'exploitation et les modalités d'appréciation des risques de dépréciation ;
- les immobilisations corporelles, et notamment les options opérées ainsi que les modalités d'amortissement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES -**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Chavanod,  
le 28 février 2014



Le Commissaire aux comptes  
Pierre REMISE

# Bilan actif

SEA 74

Etats de synthèse au 31/12/2013

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 711	1 800	910	
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acompte				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	21 274	19 914	1 359	3 368
Immob. en cours / Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	175		175	175
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	300		300	300
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>24 459</b>	<b>21 715</b>	<b>2 745</b>	<b>3 843</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances</b>				
Usagers et comptes rattachés	76 414		76 414	49 998
Autres créances	17 735		17 735	96 284
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	10 000		10 000	10 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	193 856		193 856	283 079
Charges constatées d'avance				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>298 005</b>		<b>298 005</b>	<b>439 360</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DEL'ACTIF</b>	<b>322 464</b>	<b>21 715</b>	<b>300 750</b>	<b>443 203</b>

# Bilan passif

SEA 74

Etats de synthèse au 31/12/2013

	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	262 236	291 635
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-32 781</b>	<b>-29 399</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>229 455</b>	<b>262 236</b>
<i>Apports</i>		
<i>Legs et donations</i>		
<i>Subventions affectées</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Fonds dédiés sur subventions	7 880	38 356
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>7 880</b>	<b>38 356</b>
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	3	2
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	3	2
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 691	91 601
Dettes fiscales et sociales	56 082	48 831
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 638	2 177
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>63 414</b>	<b>142 611</b>
Ecart de conversion - Passif		
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>300 750</b>	<b>443 203</b>

# Compte de résultat

SEA 74

Etats de synthèse au 31/12/2013

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
Ventes de marchandises	426	0,05	148	0,02	278	188,03
Production vendue	585 236	68,59	592 192	63,81	-6 957	-1,17
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	267 604	31,36	335 680	36,17	-68 076	-20,28
Reprises et Transferts de charge	647	0,08	131	0,01	516	393,19
Cotisations						
Autres produits	2 775	0,33	2 500	0,27	275	11,00
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>856 687</b>	<b>100,40</b>	<b>930 651</b>	<b>100,28</b>	<b>-73 964</b>	<b>-7,95</b>
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges ext	94 840	11,11	82 132	8,85	12 708	15,47
Impôts et taxes						
Salaires et Traitements	644 857	75,58	680 955	73,38	-36 099	-5,30
Charges sociales	180 336	21,13	183 518	19,78	-3 182	-1,73
Amortissements et provisions	2 095	0,25	2 677	0,29	-582	-21,75
Autres charges						
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>922 127</b>	<b>108,07</b>	<b>949 283</b>	<b>102,29</b>	<b>-27 155</b>	<b>-2,86</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-65 440</b>	<b>-7,67</b>	<b>-18 631</b>	<b>-2,01</b>	<b>-46 809</b>	<b>251,24</b>
Opérations faites en commun						
Produits financiers	1 761	0,21	2 810	0,30	-1 049	-37,33
Charges financières						
<b>Résultat financier</b>	<b>1 761</b>	<b>0,21</b>	<b>2 810</b>	<b>0,30</b>	<b>-1 049</b>	<b>-37,33</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-63 679</b>	<b>-7,46</b>	<b>-15 822</b>	<b>-1,70</b>	<b>-47 858</b>	<b>302,48</b>
Produits exceptionnels	426	0,05	218	0,02	209	95,93
Charges exceptionnelles	4		680	0,07	-676	-99,45
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>423</b>	<b>0,05</b>	<b>-463</b>	<b>-0,05</b>	<b>885</b>	<b>-191,36</b>
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées	38 356	4,50	25 241	2,72	13 115	51,96
Engagements à réaliser	7 880	0,92	38 356	4,13	-30 476	-79,46
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-32 781</b>	<b>-3,84</b>	<b>-28 389</b>	<b>-3,17</b>	<b>-3 381</b>	<b>11,50</b>
<b>Contribution volontaires en nature</b>						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
<b>Total des produits</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite						
Personnel bénévole						
<b>Total des charges</b>						

## Règles et méthodes comptables

Concerne : SEA 74

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 300 750 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 32 781 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/01/1900.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.



## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 715	996		2 711
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 715</b>	<b>996</b>		<b>2 711</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	999			999
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 275			20 275
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>21 274</b>			<b>21 274</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	175			175
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	300			300
<b>Immobilisations financières</b>	<b>475</b>			<b>475</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>23 463</b>	<b>996</b>		<b>24 459</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	996			996
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>996</b>			<b>996</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>				

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 715	86		1 800
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 715</b>	<b>86</b>		<b>1 800</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	435	116		551
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 470	1 893		19 363
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>17 906</b>	<b>2 009</b>		<b>19 914</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>19 620</b>	<b>2 095</b>		<b>21 715</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 94 449 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	300		300
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	76 414	76 414	
Autres	17 735	17 735	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>94 449</b>	<b>94 149</b>	<b>300</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits À recevoir	15 750
<b>Total</b>	<b>15 750</b>

## Dettes

## Notes sur le bilan

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 63 414 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3	3		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 691	4 691		
Dettes fiscales et sociales	56 082	56 082		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 638	2 638		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>63 414</b>	<b>63 414</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

## Charges à payer

	Montant
Banque - intérêts courus à payer	3
Divers - charges à payer	2 638
<b>Total</b>	<b>2 640</b>

**S.E.A. 74**  
**Maison Départementale des sports**  
**97A, avenue de Genève**

**74000 ANNECY**

---

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Exercice clos le 31 décembre 2013**

**Cabinet Pierre REMISE**  
Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale  
de Chambéry  
18, rue du Pré d'Avril  
74940 ANNECY-LE-VIEUX

Tél : 04 50 32 14 60  
Fax : 04 50 32 35 82  
Email : pr.cpr@orange.fr

ASSOCIATION S.E.A. 74  
Maison Départementale des Sports  
97A, avenue de Genève  
74000 ANNECY

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Exercice clos le 31 décembre 2013**

Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du code du commerce.

Fait à Chavanod,  
le 28 février 2014

  
Le Commissaire aux Comptes  
Pierre REMISE